



## Appel pour l'indépendance de Kanaky-Nouvelle-Calédonie

### Nouvelle-Calédonie : la France doit réussir sa première décolonisation sans violence

- *« Lorsque la France prend possession de la Grande Terre, que James Cook avait dénommée « Nouvelle-Calédonie », le 24 septembre 1853, elle s'approprie un territoire selon les conditions du droit international alors reconnu par les nations d'Europe et d'Amérique, elle n'établit pas des relations de droit avec la population autochtone. Les traités passés, au cours de l'année 1854 et les années suivantes, avec les autorités coutumières, ne constituent pas des accords équilibrés mais, de fait, des actes unilatéraux (...) La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. Des hommes et des femmes ont perdu dans cette confrontation leur vie ou leurs raisons de vivre. De grandes souffrances en sont résultées. Il convient de faire mémoire de ces moments difficiles, de reconnaître les fautes, de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, préalable à la fondation d'une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun. (...) La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, en permettant au peuple kanak d'établir avec la France des relations nouvelles correspondant aux réalités de notre temps. » Accord de Nouméa 5 mai 1998*

Depuis la signature de l'accord de Nouméa il y a vingt ans, la Nouvelle-Calédonie est entrée dans un processus de décolonisation progressif dont le seul terme envisagé est l'accession du pays à l'indépendance et à la pleine souveraineté.

Dans le courant de 2020, le peuple kanak et l'ensemble des citoyens de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie habilités à voter se prononceront sur le transfert des cinq dernières compétences régaliennes (monnaie, justice, police, défense, affaires étrangères), sur l'organisation de la citoyenneté en nationalité et sur l'accès à un statut international de pleine responsabilité. Leur approbation équivaudra à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.

Ce choix leur appartient.

Depuis Nainville-les-Roches en 1983, le peuple kanak a décidé d'ouvrir son droit à l'autodétermination aux « victimes de l'histoire », aux descendant de bagnards, de transportés, d'engagés sous contrats venus du Vietnam ou d'Indonésie, aux populations venues de France, de Wallis et de Futuna ou d'autres régions du monde qui sont installées de longue date et durablement dans le pays et qui y détiennent leurs intérêts moraux et matériels.

Cette invitation à construire un pays souverain et à former une nation multiculturelle, cette main tendue doit être saisie.

Après l'intervention du Président de la République à Alger qualifiant le colonialisme de crime contre l'humanité, après la remise de l'acte de prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France par le chef de l'Etat au gouvernement calédonien le 5 mai 2018, il appartient aujourd'hui à l'Etat de prolonger ces actes symboliques hautement appréciables par des actes en conséquence et de saisir cette opportunité de réussir sa première décolonisation en douceur. Il en va de l'honneur et de la grandeur de France, pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il en va d'un avenir dans la paix et la sérénité en Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

La volonté d'indépendance n'est pas une négation de la France mais l'affirmation d'un peuple, d'une nation. Le mouvement indépendantiste entend établir avec la France et le peuple français des relations nouvelles d'égal à égal, de nation souveraine à nation souveraine, dans le respect mutuel et dans le cadre d'un partenariat librement consenti.

L'histoire récente des rapports de la France et de la Nouvelle-Calédonie a été marquée par trop d'indécisions, d'occasions manquées et de paroles non tenues comme l'avait constaté en son temps Michel Rocard. Ces errements passés ont conduit à des violences que plus personne ne souhaite revivre aujourd'hui ni en Kanaky-Nouvelle-Calédonie ni en France.

Les signataires du présent appel, conscients que seule l'indépendance garantira un avenir de paix, de stabilité et de justice sociale, apportent leur soutien à la volonté du peuple kanak rejoint par de nombreux citoyens issus d'autres communautés implantées durablement sur le territoire, d'accéder à leur complète émancipation et en appellent à l'État afin qu'il honore sa parole : « *L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation* ».

**Signataires: Didier Daeninckx**, écrivain, **Jean-Louis Comolli**, cinéaste, écrivain, **Joseph Andras**, écrivain, **Alban Bensa**, anthropologue, **Lilian Thuram**, champion du monde de football, **Pascal Blanchard**, historien, **Claude Guisard**, producteur, **Marcel Trillat**, journaliste **Marie-José Mondzain**, philosophe, **Jean-Claude Gallotta**, chorégraphe, **Benjamin Stora**, historien, **Patrick Chamoiseau**, écrivain, **Gérard Streiff**, écrivain, **Jacques Tardi**, dessinateur, **Dominique Grange**, chanteuse engagée, **Pascal Didier**, poète, **Frédéric Hocquard**, maire adjoint, **Hugues Lepaige**, journaliste-réalisateur, **Claude Pennetier**, chercheur, historien, **Gérard Mordillat**, écrivain, cinéaste, **Jean-Michel Baudouin**, écrivain, dramaturge, musicien de jazz, **Marc Pataut**, photographe, **Jean-Marc Salmon**, chercheur en sciences sociales, **Pef**, dessinateur, écrivain, **Annie Ernaux**, écrivaine, **François Muratet**, écrivain, **Jean-Luc Raharimanana**, écrivain, **Roger Martin**, écrivain, **Philippe Zourgane**, architecte, **Severine Roussel**, architecte, **Antoine Blocier**, écrivain, **Renata Ada-Ruata**, écrivaine, **Christian Roux**, écrivain, musicien, **Alain Bihr**, professeur honoraire de sociologie, **Patrick Amand**, écrivain, **Gilles Del Pappas**, écrivain, **Alcine Salangros**, militant associatif, **Christiane Strullu**, chanteuse, militante associative, **François Joly**, écrivain, **Jeanne Puchol**, dessinatrice, **Tony Gatlif**, cinéaste, compositeur, **Eric Sarner**, écrivain, **Patrick Castex**, économiste, **Catalina Villar**, réalisatrice, **Sandra Alvarez de Toledo**, éditrice, **Dominique Cabrera**, réalisatrice, actrice,

**Jean-Baptiste Delpias**, monteur, **Gérald Collas**, producteur INA, **Ginette Lavigne**, réalisatrice et monteuse, **Annie Comolli**, anthropologue, **Gioia Costa**, auteur dramatique, **Jean-Paul Manganaro**, professeur, traducteur, **Georges Bartoli**, photographe, **Mourad Merzouki**, chorégraphe, **Nicolas Offenstadt**, historien, **Patrick Raynal**, écrivain, **Mehdi Lallaoui**, cinéaste, **Alain Bellet**, écrivain, **Patrick Fort**, écrivain, **Patrick Bard**, écrivain, photographe, **Tassadit Imache**, écrivaine, **Caroline Caccavale**, cinéaste, **Joseph Cesarini**, cinéaste, **Abdelkader Djemaï**, écrivain, **Daniel Kupferstein**, cinéaste documentariste, **Roland Pfefferkorn**, professeur émérite de sociologie, **Denis Lanoy**, metteur en scène, **Alain Lance**, poète, traducteur, **Luc Quinton**, plasticien colleur d'histoires, **Hervé Le Corre**, écrivain, **Gilles Manceron**, historien, **Laurent Heynemann**, cinéaste, **Denis Lanoy**, metteur en scène, **Pascal Dessaint**, écrivain, **Carlos Brito**, dessinateur, **Edgar Morin**, philosophe, **François Gèze**, éditeur, **Miguel Benasayag**, philosophe, **Mathilde Larrère**, historienne, **Alain Ruscio**, historien, **Pascal Didier**, poète, **Dominique Manotti**, écrivaine, **Bernard Chambaz**, écrivain, **Damien Vidal**, auteur de bande dessinée, **Jean Bigot**, producteur, **Isabelle Leblic**, anthropologue, **Claire Moyse-Faurie**, linguiste, **Thierry Garrel**, producteur Arte, **Isabelle Merle**, historienne, **Christine Demmer**, anthropologue, **Christian Pierrel**, directeur de publication, **FASTI** (Fédération des associations de solidarité avec tous-te-s les immigré-e-s), **Edwy Plenel**, journaliste, écrivain, **Michael Lowy**, sociologue, ancien chercheur au CNRS, **Eric Wittersheim**, anthropologue EHESS, **Thierry Paquot**, philosophe, **Christine Hamelin**, sociologue université Versailles-Saint-Quentin, **Christine Salomon**, anthropologue, **Marina Vlady**, comédienne, **Philippe Martel**, professeur des universités émérite (occitan), **Thierry Maricourt**, écrivain, éditeur, **Marie Jeanne Verny**, professeure émérite de langue et littérature occitanes, **Isabelle Bril**, linguiste, **Anne Vautrin**, comédienne, **Aristide Demonico**, comédien, **Colette Piat**, romancière, **Noëlle Châtelet**, universitaire, écrivain, **Sylvie Pierre**, **Aurélié Cardin**, déléguée générale Festival Cinébanlieue, **Antoine Manassis**, enseignant,